

N° D'IMPRIMÉ C71144397

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL			
Contrôle technique périodique	26/08/2026	26064385			
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ				
Favorable	Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 22/01/2025 : 106575 km				
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ					
25/08/2028					
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE					
Contrôle technique complémentaire au plus tard le : 26/08/2027					
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S033C324					
(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD					
(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262					
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 091C0438					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation			
FQ-375-JG (F)	23/07/2026	10/06/2020			
Marque	Désignation commerciale				
CITROEN	JUMPY				
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre			
VF7VFAHKKL7027933	N1	CTTE			
Type/CNIT	Énergie				
N10CTRCT071Z953	GO				
Document(s) présenté(s)					
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice					
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
140016					
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE					
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :				
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :					
Ripage (-8 à +8 m/km) : G -6.2 m/km D					
Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 10 % 4 %					
Forces verticales : 1125 daN 743 daN					
Frein de service Forces de freinage : 397 daN 387 daN 225 daN 236 daN Déséquilibre (<20%) : 3 % 5 % Forces de freinage (efficacité) : 397 daN 387 daN 225 daN 236 daN Taux d'efficacité global (≥50 %) : 66 %					
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 24 %					
Émissions à l'échappement Opacité des fumées(0.51 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1					
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -1.6 % -1.7 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -4.0 % -4.0 %					